

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie de Prignac et Marcamps, le jeudi 24 novembre 2022 à 19h00, sous la présidence de Monsieur Francis Bérard, Maire.

Date de convocation : 18 novembre 2022

Etaient présents : Mesdames Audrey Souda-Français, Hélène Marguerie, Messieurs Francis Bérard, Claude Migner, Richard Dukers, Olivier Couderc, Cédric Laveuf, Michaël Sacy, Guillaume Augier, Gilbert Hogrel.

Absents excusés : Tiffany Bérard donne pouvoir à Francis Bérard, Elisabeth Bonachera donne pouvoir à Gilbert Hogrel, Myriam Robitaillié donne pouvoir à Olivier Couderc, Corine Levreaud donne pouvoir à Cédric Laveuf, Laury Lefèvre donne pouvoir à Claude Migner.

Secrétaire de séance : Cédric Laveuf.

**Délibération n° 202211247 : Décision modificative n° 4**

Monsieur le Maire explique la nécessité de créer une provision semi-budgétaire pour litige et risques contentieux, pour ce faire une ouverture de crédit est nécessaire, il faut donc procéder à une décision modificative.

Monsieur le Maire propose la décision modificative suivante :

Comptes dépenses de fonctionnement :

Art 022	Dépenses imprévues	- 1 400.00 euros
Art 6875	Dot. Aux provisions pour risques et charges exceptionnelles	+ 1 400.00 euros

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et en avoir délibéré, **à l'unanimité** vote la décision modificative n° 4 proposée par monsieur le Maire, comme présentée ci-dessus.

Le Maire,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour, au siège de la collectivité,
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Bordeaux, dans un délai de deux mois, à compter de sa publication.

Secrétaire de séance

Cédric Laveuf



Pour extrait certifié conforme  
Fait à Prignac et Marcamps,  
Le 24 novembre 2022

Le Maire

Francis Bérard

